

Zeitschrift: Revue de Théologie et de Philosophie
Herausgeber: Revue de Théologie et de Philosophie
Band: 3 (1915)
Heft: 15

Artikel: Les origines de la société de bible du canton de Vaud et son fondateur
Autor: Vuilleumier, Henri
Kapitel: 6: Dans quelle mesure Levade a subi l'influence de la société biblique britannique et étrangère de Londres
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-379957>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 18.02.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

rable compagnie académique un homme qui, lui, y voyait clair et ne se faisait pas d'illusion à cet égard. Cet homme, de grande influence, d'une piété au moins égale et d'une culture théologique supérieure à la sienne, aspirait, lui aussi, à un réveil de la vie religieuse dans son « Canton de Vaud si beau », mais il le voulait dans les cadres de l'Église établie. Il estimait que dans un pays où la loi, encore en vigueur quoique mal observée, ordonnait à tout homme marié de posséder une Bible, on n'avait que faire d'une institution telle que la Société biblique. Aussi chercherait-on en vain le nom du doyen Curtat parmi ceux des membres fondateurs de cette association, à côté de celui de sa sœur M^{lle} Marianne Curtat, affiliée aux Frères moraves et dont la dépouille mortelle repose au cimetière d'Herrnhut. Ce qui achevait de lui rendre la nouvelle fondation antipathique, c'est qu'il y voyait une importation du dehors, un emprunt fait à cette Angleterre dont le genre de piété et les méthodes d'évangélisation n'éveillaient pas moins sa méfiance que ne faisaient les nouveautés et les hardiesses de la théologie allemande.

6. — DANS QUELLE MESURE LEVADE A SUBI L'INFLUENCE
DE LA SOCIÉTÉ BIBLIQUE
BRITANNIQUE ET ÉTRANGÈRE DE LONDRES.

On a discuté à plus d'une reprise la question de savoir quelle a pu être la part d'influence exercée sur Levade par la vue et l'ouïe de tout ce qui se faisait en Angleterre pour répandre le saint volume.

De mauvaises langues ont prétendu qu'un besoin servile, presque maladif, d'imitation avait été pour ce « Vaudois atteint d'*anglomanie* » le vrai mobile de son entreprise. D'autres personnes, au contraire, persuadées qu'on s'est exagéré dans l'histoire traditionnelle du Réveil en notre Suisse romande la part qui revient aux agents du dehors,

soucieuses de revendiquer pour les agents indigènes l'honneur d'avoir donné la première impulsion au mouvement rénovateur, ont, sinon contesté (c'eût été peine perdue), du moins atténué le plus possible l'importance de l'action exercée par les influences britanniques. En ce qui concerne spécialement Levade et son œuvre, on n'a voulu admettre, du côté de la Société anglaise, qu'« une influence indirecte », étant donné qu'« il devait trouver dans ses croyances religieuses et dans sa foi en la puissance de la Parole de Dieu des motifs suffisants » d'agir comme il a fait. Au reste, comme le dit fort bien J. Cart, un des principaux représentants de cette opinion, « toute bonne pensée vient d'en haut et, emprunté ou original, le plan proposé par Levade », à la suite de la réunion de Rolle, « était un véritable trait de lumière » (1). Je n'en suis pas moins porté à penser que, de crainte de surfaire l'influence anglaise, il ne faudrait pas la mettre trop à l'arrière-plan.

On pourrait en appeler déjà au fait que les premières relations personnelles de Levade avec quelques-uns des promoteurs de l'institution biblique de Londres remontaient à un voyage qu'il avait fait en Angleterre en juillet 1805, une année seulement après la fondation de la Société britannique. (2) Ne serait-il pas permis aussi de tirer certaines inductions du rapprochement de ces deux circonstances : que la Société *biblique* anglaise est née en 1804 d'une Société *des traités* déjà existante, et que d'autre part le professeur de Lausanne a conçu dès l'abord la pensée de faire marcher de pair, sous le nom général de *Société biblique*, une Société dite *de Bible* et une Société *des traités*? Ce titre même de « Société *de Bible* » (au singulier), auquel Levade tenait beaucoup, qu'il ne voulait pas qu'on « altérât » en y substituant celui, devenu plus courant, de Société *bibli-*

(1) *Op. cit.*, p. 106 et suiv.

(2) Cela ressort d'une lettre de Levade à Lord Teignmouth, président de la dite Société, du 10 juin 1825, dont une copie se trouve au *Journal des opérations etc.*, tome II, fol. 33.

que (1), qu'est-il sinon la traduction littérale de l'anglais *Bible Society*? Mais le plus sûr est de laisser parler Levade lui-même.

Il suffit d'ouvrir quelques-uns de ses premiers rapports imprimés pour être frappé de la place, presque démesurée, qui y est faite au récit des travaux de la Société britannique. A l'entendre, « l'exemple de zèle religieux » donné par l'association d'Outre-Manche « dépasse tout ce qui a été tenté, depuis l'effusion des dons du Saint-Esprit sur les apôtres, pour la propagation de la lumière évangélique » (2).

Cette Société, poursuit-il, si majestueuse dans son plan, a fixé notre attention ; son impulsion, je dirai surnaturelle, s'est communiquée, avec la rapidité de l'éclair, dans les climats glacés de la Sibérie comme sous le soleil brûlant d'Afrique..... Et le Canton de Vaud, distingué par tant de marques récentes de la protection de Dieu ; le Canton de Vaud, placé malgré sa grande faiblesse au rang des Etats indépendants,... pouvait-il refuser de s'enrôler sous les bannières de cette croisade sainte?... Et à défaut d'entreprises disproportionnées à ses forces, à défaut de missions lointaines et périlleuses, pouvait-il se refuser à concourir à l'accomplissement de ces paroles sorties de la bouche du Sauveur : *L'Evangile est prêché aux pauvres ; il faut que l'Evangile soit prêché à toutes les nations ?*

Ce n'est pas tout. Non content d'admirer de loin les « immenses », les « étonnants travaux » accomplis par une « Société de particuliers, fondée — il a soin de le remarquer — sur des souscriptions annuelles » ; non content d'en « présenter le tableau » dans ses discours annuels, afin, apparemment, d'exciter l'émulation de ses compatriotes, Levade, aussitôt la modeste société vaudoise constituée, s'est hâté d'entrer en rapport direct avec la grande sœur de Londres, de contracter avec elle « une honorable et étroite union ». L'exemple venait de lui en être donné, après la Société de Bâle, par quelques autres Comités bibliques de

(1) *Journal des opérations*, fol. 64, en date du 31 janvier 1829.

(2) I^{er} Rapport, p. 8 et suiv.

la Suisse allemande, entre autres celui que présidait à Zurich le vénérable antistes Hess.

Dans le rapport tout à l'heure cité, l'auteur raconte avec une visible satisfaction le voyage qu'il fit à Berne, en septembre 1815, à l'invitation de l'un des secrétaires de la Société britannique. C'était le Rév. Dr Steinkopff, originaire du Wurtemberg, l'infatigable agent de celle-ci sur le continent, particulièrement en Allemagne et en Suisse. Pendant les trois jours qu'il « eut le bonheur » de passer avec « cet apôtre », Levade eut l'occasion « de s'éclairer sur divers objets relatifs à la propagation des livres sacrés, de ranimer son zèle à l'ouïe de toutes les paroles qu'il entendait sortir de cette bouche éloquente ». Au cours de ces « précieux » entretiens, il eut aussi la joie d'apprendre que la Société de Londres, entre autres libéralités accordées à des Sociétés bibliques suisses de création plus ou moins récente, avait voté un don de 200 livres sterling (soit 3230 francs de Suisse, près de 5000 francs de notre monnaie actuelle) en faveur de celle du canton de Vaud. Il avait bien été convenu, lors de la fondation de cette dernière, que ses directeurs « ne provoqueraient pas » des dons de l'étranger. Mais comment ne pas accepter avec actions de grâce un subside si bienvenu, dès le moment qu'il était spontanément offert ? On laissa même entrevoir à l'interlocuteur lausannois « la possibilité de resserrer encore par des rapports de confiance et de coopération les liens qui commençaient à attacher la petite société à la grande, en confiant un jour à la première quelques branches d'agences dans les gigantesques travaux de la seconde » (1).

Plus suivies et plus amicales encore paraissent avoir été les relations épistolaires avec le Dr John Owen, le doyen des secrétaires de la Société britannique et son premier historiographe. Elles dataient surtout d'un court séjour que ce respectable ecclésiastique anglais avait fait à Lausanne en

(1) 1^{er} Rapport, p. 27 et suiv.

octobre 1818, au cours d'un voyage en Suisse pour y visiter les Sociétés bibliques, séjour qui laissa « de longs souvenirs à ceux qui avaient eu le bonheur de le voir et de l'entendre » (1). Owen était, à n'en pas douter, un homme selon le cœur de Levade. Quand, après avoir « consacré pendant dix-sept ans ses talents, ses forces, sa santé et on peut dire sa vie au développement des Sociétés de Bible », il eut quitté ce monde en septembre 1822, le président de celle de Lausanne s'exprimait en ces termes au début du discours par lequel il ouvrit l'assemblée générale de l'année suivante :

La mort du Révérend Owen a fait répandre bien des larmes et a jeté un voile de tristesse sur les Sociétés de Bible dans les quatre parties du monde..... La part qu'il eut dans leurs succès prodigieux est connue par les Rapports annuels de la Société anglaise, par son Histoire en trois volumes de cette Société, par ses voyages, par son immense correspondance et par la lutte continuelle qu'il eut à soutenir contre une opposition puissante et quelquefois respectable. On vit briller chez lui tour à tour l'activité, la fermeté, la persévérance, avec la prudence du serpent et la simplicité de la colombe. Toutes ces qualités, enveloppées d'un profond sentiment de la charité chrétienne, furent relevées par des formes extérieures les plus nobles et les plus attrayantes. Sa piété n'eut rien de sombre et de dur. Elle se manifesta avec une grâce irrésistible jusqu'au moment où sa belle âme fut rappelée au sein de son Dieu. (2)

L'orateur n'oublie pas de rappeler que « c'est à la protection de cet ami généreux », non moins qu'à celle du Rév. Steinkopff, « que plusieurs des Sociétés de la Suisse doivent leur existence et leurs succès ». Après la mort d'Owen, il y a eu des temps, on le verra par la suite, où ces rapports de confiance et d'amitié entre la Société anglaise, « ce grand cèdre du Liban », et celle du canton de Vaud, « l'humble violette », ont paru se relâcher et se refroidir. Tant que

(1) IV^e Rapport, p. 18 et suiv.

(2) VIII^e Rapport, p. 3 et suiv.

vécut Levade, le lien qui s'était formé entre elles ne s'est jamais dénoué, entretenu qu'il était, malgré certains malentendus et quelques divergences de vues, par une correspondance ininterrompue, des dons de livres (1), des échanges de publications et même des visites réciproques. Jusqu'à la fin de ses jours, le fondateur de la Société vaudoise est resté un fidèle souscripteur de la grande association britannique : chaque année il y allait de sa livre sterling (2).

7. — RÉSULTATS OBTENUS AU COURS DES DOUZE PREMIÈRES ANNÉES.

ASSOCIATIONS AUXILIAIRES OU SOCIÉTÉS-FILLES.

Après son entrevue avec Steinkopff, à Berne, Levade était rentré chez lui animé d'un nouveau courage, plus résolu que jamais d'aller de l'avant en dépit des obstacles qui pourraient encore se dresser sur son chemin. En attendant, la foi et la persévérance dont il avait fait preuve jusque là avaient trouvé leur récompense dans les résultats déjà obtenus.

Au bout de la première année, les recettes provenant soit de dons dits de fondation soit de contributions annuelles s'élevaient à la réjouissante somme de près de 8200 francs de Suisse, auxquels étaient venus s'ajouter les 3200 et quelques francs alloués par la Société britannique et étrangère (3). A la fin du deuxième exercice annuel, le nombre des exemplaires écoulés soit gratuitement, soit en retour des contributions des paroisses, ou vendus à prix réduit à des particuliers qui les destinaient à des personnes peu aisées, ce nombre était de 1182 Bibles et de 1625 Tes-

(1) Le Comité de Lausanne reçut de Londres, par l'entremise du pasteur Scholl et plus tard par celle du secrétaire John Jackson, une belle collection de Bibles en langues étrangères. Elles furent déposées finalement à la Bibliothèque cantonale.

(2) *Journal des opérations*, fol. 73 (mai 1833).

(3) *Compte général* annexé au II^e Rapport, p. 70.